



# Regard

Regard sur **GRENAY**

## Votre Bulletin d'informations municipales

N° 317 - MARS 2009

### EDITO

#### IL FAUT SAUVER L'ÉDUCATION NATIONALE...

L'Education Nationale est en grand danger... De la Maternelle à l'Université, notre système éducatif, reconnu pourtant comme l'un des meilleurs au monde, est menacé par les réformes incohérentes d'un ministre qui s'entête, face à la réprobation générale d'une majorité d'étudiants, d'enseignants, de parents d'élèves, d'élus.

Tous, et c'est le cas dans notre département, refusent les quelque 106 suppressions de postes d'enseignants en maternelle et primaire proposées par l'Inspecteur d'Académie lors de la réunion du groupe de travail du comité technique paritaire le 27 janvier dernier.

**29 postes supprimés dans 21 communes du seul bassin Lens-Hénin-Carvin.**

Grenay, malheureusement, figure au palmarès des fermetures de classes dues aux suppressions de postes d'enseignants dans deux de ses écoles : Buisson et Rostand.

Pourtant, en 2005, le ministre de l'époque, De Robien, créait les 249 Réseaux Ambition Réussite, les fameux « RAR », qui devaient bénéficier de moyens supplémentaires importants pour lutter contre l'échec scolaire.

Le collège de Grenay et les 6 écoles (maternelles et primaires) attachées à son secteur, ainsi que 3 autres collèges de Calais et un d'Avion, étaient les seuls RAR définis dans le Pas-de-Calais.

Trois rentrées scolaires plus tard : suppressions de postes dans deux écoles de

Grenay et deux écoles de Calais. **Fi des promesses ministérielles quant aux dotations supplémentaires !**

Les baisses passagères des effectifs de nos deux écoles sont les seuls critères pris en compte par l'Inspecteur d'Académie pour justifier ses propositions de suppression de postes d'enseignants. L'occasion était pourtant rêvée de mettre en application les promesses ministérielles ; le maintien des postes aurait ainsi permis une diminution des effectifs par classe, donc une amélioration des conditions d'enseignement.

La presse régionale se fait l'écho des diverses manifestations qui ont lieu dans de nombreuses villes du département dont les écoles subissent le même sort que les nôtres. Tous, élèves, parents d'élèves, enseignants, élus s'unissent pour faire échec aux mesures envisagées par une administration dont le seul but est de réaliser des économies budgétaires et ce, sur le dos de nos enfants.

**Ne laissons pas faire... Défendons tous ensemble notre école publique... Manifestons notre refus de la voir volontairement détruire...**

A l'école Ferdinand Buisson, parents d'élèves, enseignants, élus mettent en place des actions pour exiger l'abandon des propositions académiques de fermeture de classes. A l'école Jean Rostand, les actions se mettent en place aussi.

**SOUTENONS-LES, tous ensemble !**

Petite compensation aux deux



suppressons de postes d'enseignants, l'Inspecteur d'Académie promet la création d'un poste supplémentaire à l'école maternelle Marcel Morieux... mais à condition que 20 enfants au moins, âgés de deux ans, y soient inscrits pour la rentrée de septembre 2009 et la fréquentent réellement. Aussi, si votre enfant a deux ans révolus avant le jour de la rentrée de septembre 2009, s'il « est propre », et si vous le désirez, inscrivez-le dès à présent dans cette école. Nous verrons bien si la promesse faite sera tenue.

**Bernard LELIEUX**  
**Maire adjoint,**  
**Délégué à l'enseignement**  
**Vendredi 13 février**

# SCOLAIRE

## UNE OEUVRE D'ART AU COLLÈGE

En ce 3 février, le Conseil Général avait choisi le collège de Grenay pour présenter l'opération « Musée de musée/er ».

Du 2 au 20 février, le collège Langevin-Wallon accueillait "Le bouquet dans la niche", tableau peint par Dominique Doncre en 1785. Cette œuvre était prêtée par le Musée des Beaux Arts d'Arras dans le cadre de l'action « Musée/er au collège » du Conseil Général.

Emmanuel Damiens, principal du collège, a pris la parole pour remercier les participants et la municipalité pour son soutien en matière de projets culturels. Le maire, Christian Champiré a rappelé en quelques mots l'investissement de la commune au niveau artistique, évoquant le projet de rénovation de la place. Thérèse Guibert, Vice-présidente

du Conseil Général, a quant à elle exposé le double objectif de l'action : tout d'abord rendre les œuvres d'art accessibles à tous, et encore encourager la fréquentation des musées du Pas-de-Calais. Inscrit dans le cadre de l'appropriation du Louvre-Lens par la population du département, elle se déroulera dans trois collèges (Grenay, Hénin-Beaumont, Dainville), pour s'étendre l'année prochaine.

L'action sera mise en place en deux temps : d'abord une œuvre a été prêtée pendant trois semaines au collège. Deux classes seront ensuite invitées à faire le déplacement jusqu'à Arras où les élèves visiteront le site du Conseil Général. Une visite du Musée des Beaux Arts leur sera proposée, visite au cours de laquelle ils pourront découvrir les métiers du musée, du



Jocelyne Duploux explique l'œuvre aux 2 vice-présidentes du Conseil Général et au maire.

restaurateur à l'agent d'accueil en passant par le régisseur d'œuvres.

Les 400 élèves du collège de Grenay ont été les premiers à profiter du projet. Une forte mobilisation de l'équipe enseignante a permis une approche pluri-disciplinaire de

l'œuvre exposée. De plus, les élèves des écoles maternelles et primaires de la commune ont été conviés à la visite assurée par Mme Rivière, détachée du Conseil général pour l'occasion. Les parents d'élèves ont quant à eux été invités le mardi 10 mai à une soirée.

# CULTURE

## TIOT LOUPIOT, C'EST FINI !

Comme chaque année, Tiot Loupiot, le salon d'éveil culturel pour les 0-6 ans à l'initiative de Droit de Cité, s'est tenu à Grenay du 15 janvier au 7 février.

C'est avec beaucoup de plaisir que les enfants des écoles maternelles ont assisté aux spectacles de la Compagnie Chats Pîtres et Rats Conteurs, donnés à l'espace culturel Ronny Coutteure les 15 et 16 janvier. A la médiathèque, la comédienne des Cailloux Sauvages a raconté, devant un public composé d'une quinzaine d'enfants et de leurs parents, les petites aventures d'Illô et de sa robe à histoires.

L'exposition « Boujon encore » était visible à la médiathèque du 24 janvier au 7 février. Quelques classes de Grenay, mais aussi l'atelier parents-enfants, des enfants de l'IME de Bruay-la-Buissière, ou encore du



Les élèves de l'école Morieux en pleine activité.

CLSH de Liévin ont ainsi pu découvrir à travers panneaux, albums et jeux, l'univers de Claude Boujon, auteur-illustrateur de livres pour enfants.

Tiot Loupiot continue jusqu'au 27 février dans les villes du département. Le programme est disponible dans les services et sur internet : [www.droitdecite.com/tiotloupiot/](http://www.droitdecite.com/tiotloupiot/)

### CHRISTOPHE RIGAUT

#### TERMINE 14<sup>ème</sup>

Comme annoncé dans votre journal, Christophe a pris part aux épreuves nationales des Olympiades des métiers à Lille. Représentant notre région dans la catégorie canalisateur, sur 17 participants, il s'est classé 14<sup>ème</sup>. Devant des participants ayant pu s'entraîner davantage et face à un stress qu'il a eu du mal à gérer, il a pourtant donné le meilleur de lui-même. La municipalité le félicite et le remercie d'y avoir représenté les couleurs de notre région et en l'occurrence celles de sa ville.



### ABUS DE CONFIANCE : ATTENTION NE VOUS FAITES PAS ENFUMER !

Une loi toute nouvelle, dont les décrets ne sont mêmes pas publiés, prévoit l'obligation d'installer un détecteur de fumée dans chaque logement et ce à la charge de l'occupant (propriétaire ou locataire). Certains margoulin ont flairé la bonne affaire et en profitent pour effrayer les clients potentiels et leur force la main pour des achats inutiles et sous de faux prétextes. Les boîtes à lettres de Grenay ont reçu, en particulier, des enveloppes blanches avec un numéro de téléphone à rappeler. Ce n'est pas sérieux, ce n'est pas une façon de procéder. Ne signez rien, il n'y a pour l'instant aucune obligation. Nous reviendrons en détail sur cette loi dans un prochain numéro de Regard. En attendant soyez vigilants, méfiez-vous des incendies mais aussi des profiteurs. **Le détecteur de fumée c'est utile, le détecteur d'enfumeur c'est indispensable !**

# RÉACTION

## FEUX DE POUBELLES ET DE PORTES : CINQ INTERPELLATIONS !

L'automne 2008 a été marqué par la multiplication des feux de poubelles, de portes, de volets et même d'un bâtiment communal. Les enquêtes ouvertes ont connu une accélération jeudi 12 février avec l'interpellation de cinq personnes, quatre Grenaysiens et un Bullygeois pour des feux rue Lamendin et place Jaurès-Breton. Certains ont été condamnés en comparution immédiate, les autres seront jugés en mars et en avril. Tous reverront le juge en septembre pour le remboursement des dégâts occasionnés.

Toutes les enquêtes en cours ne sont pas résolues, en particulier celle du bâtiment communal, mais ces arrestations prouvent qu'il faut porter plainte lorsque l'on subit des dégradations, quelqu'elles soient.

La police ne réussit pas à chaque fois car en reconnaissant un taux d'élucidation de 44%, elle admet que 56% des plaintes n'aboutissent pas. 44% ce n'est peut-être pas assez, mais

quand il n'y a pas de plainte, c'est 100% des affaires qui ne sont pas résolues !

Lorsque vous êtes victime d'un problème, je suis toujours à votre disposition pour vous rencontrer et vous aider dans les possibilités de la mairie mais je vous renouvelle mon conseil habituel : portez plainte, ne vous laissez pas faire !

L'un des condamnés de vendredi tient à vous présenter ses excuses pour les faits qu'il a commis. J'ai choisi de lui donner la parole pour qu'il s'explique, pour qu'il vous présente ses excuses, pour qu'il témoigne aussi de son expérience avec la police et la justice.

J'espère que ce témoignage permettra à certains de prendre conscience que tout n'est pas permis, que les actes commis ont des conséquences réelles pour les autres et pour soi-même et que craquer une allumette, cela peut briser des vies !



CC Les dégâts causés à une partie de la vitrine de la pharmacie de la place Jaurès-Breton.

# TÉMOIGNAGE

## “TOUTES MES EXCUSES (...) À TOUS CEUX À QUI J’AI FAIT DU MAL”

*“J’ai 21 ans et ma vie vient de défilé sous mes yeux. Une nuit de décembre dernier, j’ai été responsable, avec d’autres, d’un incendie qui n’a, fort heureusement, causé que des dommages matériels. Ivre, drogué aux antidépresseurs et autres anxiolytiques, je n’étais plus moi. Pendant deux mois, j’ai vécu avec ces images qui me hantaient, seul avec mon secret.*

*Il y a quelques jours, des agents de police viennent me chercher à mon domicile. Je ne comprends pas. Je ne sais pas pourquoi on m’arrête, eux non plus. Une fois arrivé au commissariat de Lens, le chef d’inculpation m’est exposé. J’avoue immédiatement, soulagé. Je reste en garde à vue pendant 22 heures, avant d’être transféré, menotté, au Tribunal de Grande Instance de Béthune. Je suis alors placé dans une geôle avec 3 autres jeunes hommes. Après la solitude de la garde à vue, leur présence est salutaire. Cependant, nos vies ne se ressemblent pas et leurs situations sont bien pires que la mienne. L’un d’eux n’a que 18 ans, un autre 20. Nous sommes*

*jeunes et nos vies nous échappent.*

*A Béthune, je rencontre un éducateur qui me questionne sur ma vie, mon passé, mon avenir. Ensuite, le procureur m’expose la situation et le déroulement de la procédure judiciaire. Je demande à avoir un avocat, je n’ai pas les moyens d’en payer un. Il arrive 1 heure avant la comparution, que j’ai voulu immédiate. J’ai faim, j’ai soif, j’ai froid, je suis fatigué, je n’ai pas dormi ; en garde à vue je n’avais ni matelas, ni couverture, j’étais à même le sol. Je me sens sale, je ne me suis pas lavé depuis la veille et mes nerfs lâchent après ces heures passées à réfléchir à comment je viens de gâcher ma vie, je pleure.*

*A 18 heures, je passe enfin en jugement. Mon casier est vierge et je viens d’être sélectionné pour une formation professionnelle. Cela joue en ma faveur, je sors dans l’heure qui suit avec une condamnation de 4 mois de prison avec sursis. Je dois retourner au tribunal en septembre pour connaître le montant du préjudice et je sais déjà que je vais devoir travailler pour*

*payer ma faute et rembourser les dégâts occasionnés.*

*Aujourd’hui, mes journées ne sont plus que remise en question et interrogations. Je suis en train de gâcher un avenir prometteur en faisant ce que l’on qualifierait de bêtise pour un enfant de 10 ans mais une véritable connerie à mon âge. Je sais que j’aurais pu commettre l’irréparable et je suis conscient de ma « chance ». Il ne se passera plus une journée sans que je regrette cette nuit de décembre, où l’alcool et le mal de vivre ont pris le pas sur moi.*

*Je présente toutes mes excuses, même si elles ne sont pas acceptables à tous ceux à qui j’ai fait du mal.”*

Le but de ce témoignage est double :

- permettre à ce jeune de s’expliquer et de s’excuser,
- faire prendre conscience à tous des conséquences des actes.

Il n’est pas question pour Regard de briser ce jeune et sa famille, c’est pourquoi son identité ne figure pas.

# LOGEMENT

## INAUGURATION DE LA RESIDENCE DU PARC

Samedi 14 février, outre le jour des amoureux, c'était aussi le rendez-vous des nouveaux « Grenaysiens ». En effet, cordon tricolore coupé, nous avons inauguré la résidence « du Parc » rue Jules Guesde, dans laquelle de nouveaux accédants à la propriété ont pris possession de leur nouvelle maison.

Ce projet, le groupe SIA/Escaut Habitat l'a réalisé avec notre soutien. Grâce à un prix de vente du terrain modeste, nous avons favorisé l'accession à des prix accessibles pour une quinzaine de familles. Cela permet à notre ville de varier son offre de logements. Avec 75 % d'habitats sociaux, la municipalité souhaite diversifier davantage et

amplifier les projets de construction sur Grenay. La Résidence du Parc en est la preuve. C'est pourquoi, venant ouvrir la résidence pour se plonger dans la cité minière du 5, ces 15 logements viennent à point et témoignent d'une dynamique dont tous doivent se réjouir.

Alors, ce 14 février, les habitants de cette résidence ont été mis à l'honneur. Nous voulions les accueillir sur Grenay comme il se devait. Après une petite balade « rafraîchissante » à pieds dans la cité, nous avons organisé avec Escaut Habitat une réception en mairie, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



Lors de l'inauguration, le maire Christian Champiré a coupé symboliquement le ruban.



Des cadeaux ont été offerts aux nouveaux arrivants.



Discours d'accueil à l'hôtel de ville par le maire et Anouk Breton, adjointe au maire déléguée au logement.

Après quelques discours mettant en évidence l'enthousiasme du groupe à imaginer et réaliser de tels projets à bâtir, Monsieur le maire a souhaité la bienvenue à toutes ces familles, et les a invitées à découvrir Grenay dans sa diversité : de son dynamisme culturel jusqu'à sa force associative, en passant par tous ses services qui rendent notre ville agréable à vivre. Nous proposerons d'ailleurs prochainement une visite guidée à tous nos nouveaux habitants, accédants ou locataires, afin d'ouvrir nos portes pour que chacun se rende compte de nos multiples ressources.

Cette résidence n'est pas

la dernière, bien au contraire. D'autres projets sont sous le coude, comme par exemple la résidence les « Coulonneux » sur laquelle nous travaillons actuellement avec des promoteurs sociaux sur des accessions sociales, puis ventes de terrains en lots libres.

Vous voyez, ce souffle énergétique continue de porter Grenay vers des projets de constructions nouvelles, à l'image de ses habitants, dans sa diversité.

Bienvenue aux « futurs » nouveaux habitants !

**Anouk BRETON**  
**maire-adjointe**  
**déléguée au logement**



Photo d'ensemble  
pour les nouveaux Grenaysiens.



Un exemple de carte-puzzle offerte aux nouveaux habitants  
présentant les services de la mairie.

# CULTURE

**FEST/RONNY : 100 % FÉMININ, 100% RIRE, 100% COMPLET : TOTAL 894 SPECTATEURS !**

894, c'est le nombre de spectateurs du 7<sup>ème</sup> FestiRonny à l'espace culturel. Le public a pu découvrir quatre représentations : Edith et Régine, Virginie Hocq, Nicole Avezard et Armelle. Pour chacune des représentations, l'espace culturel a fait salle comble. Dès octobre, toute les places du festival était déjà réservée.

Cette année encore, les femmes étaient en rire. Ouvrant le « bal », Edith et Régine ont présenté « Hommage ». Autour d'un spectacle reprenant des chansons de Marie-José Neuville, les 2 comédiennes accompagnées de leur comparse Claudine ont offert une soirée où se sont entremêlés humour, musique et chansons. En plus des moments délirants, Edith et Régine ont même invité les spectateurs pour une farandole dans la salle, entre les sièges !

Le samedi, Virginie Hocq,

étoile montante de la scène comique, a présenté son spectacle « C'est tout moi ». Avec une énergie à couper le souffle, elle a enchaîné un ensemble de sketches et aligné une galerie de portraits révélant un réel sens de l'observation et de vraies qualités de comédienne. Un vrai caméléon clownesque !

Connue pour avoir pris part à la création du célèbre duo des « Vamps », Nicole Avezard nous revient en solo ou presque avec « Lucienne fait sa vamp ». Prenant à témoin les spectateurs, à travers jeux de mots et gags désopilants, Lucienne et sa complice Solange ont passé en revue des thèmes sur lesquels elles ont partagé leurs idées avec le public. La commande par correspondance, la thalasso, son enterrement, Lucienne a confié sa vision des choses à un public qui lui a répondu par des éclats



Cette année, l'un des grands festivals d'humour de la région a présenté quatre spectacles.

de rire tout au long du spectacle. Assurément, notre vamp a réussi à magnétiser son public.

Bouquet final avec l'irrésistible Armelle de l'émission « Caméra Café » et son « Voyage en Armèie ». Nouvelle palette de personnages avec la « bobo » hésitant entre une adoption et ses vacances à la montagne, mais aussi avec une

hôtesse de bar borgne... Un monde qui lui est propre et qui a fait mouche auprès des spectateurs qui ont conclu leur festival sur une chanson de Colette Renard dans un soupir et un sourire qui en dit long sur le plaisir partagé !

Pour rire au féminin, Mesdames, rendez-vous le 8 mars avec Bambi.

# SCOLAIRE

**FERMETURE DE CLASSE À L'ÉCOLE BUISSON : LES PARENTS D'ÉLÈVES SE MOBILISENT**

En réaction à la fermeture annoncée d'une classe à l'école Buisson, les bénévoles de l'association des parents d'élèves (APE) de la cité 5 se sont mobilisés. Pétition, tracts et occupation d'école, ils ont tenu à faire entendre leur mécontentement auprès de l'inspecteur d'académie dont les représentants les ont reçus dernièrement à Arras.

L'école primaire Ferdinand Buisson accueille actuellement environ 150 élèves pour sept classes. Chaque classe reçoit aujourd'hui 21 ou 22 élèves. Avec la fermeture probable de l'une d'entre elles à la rentrée prochaine, les élèves se retrouveront plus nombreux ce qui aura des conséquences sur les conditions d'enseignement.

N'acceptant pas cette situation, soutenus par la municipalité, les



Occupation des classes. En médaillon, manifestation des parents d'élèves à Arras.

membres de l'APE de la cité 5 ont fait signer une pétition par de nombreux habitants. 450 signatures ont été récoltées. Ils ont également distribué des tracts dans la cité 5 ainsi que dans une grande partie des écoles de notre ville. Occupant l'école pendant

toute une journée, les parents d'élèves ont pris en main la journée des enfants.

Plus tard, ils se sont rendus à l'inspection académique pour remettre leurs pétitions, des dessins inspirés par la fermeture réalisés par les élèves ainsi que des lettres.

Des enseignants et des élus dont Bernard Lelieux, adjoint au maire délégué à l'enseignement les a accompagnés. A Arras, ils ont rejoint des délégations de parents d'élèves venues de Sallaumines, Avion, Méricourt... 300 personnes étaient présentes.

A titre exceptionnel et afin de soutenir leur action, la municipalité a mis en place le jeudi 12 février en soirée, son dernier conseil municipal dans les locaux de l'école Buisson.

Grâce à ce mouvement de solidarité des parents d'élèves, de la municipalité, des membres d'associations et de la collectivité ainsi que de certains commerces, les bénévoles de l'APE cité 5 ont clairement fait entendre leur refus de la fermeture de leur classe et plus globalement de toutes les classes.

# CONSEIL MUNICIPAL

## ÉCOLE BUISSON : CONSEIL MUNICIPAL EXTRA-ORDINAIRE !

Dans le cadre de la mobilisation des parents d'élèves, des enseignants et de la municipalité, le conseil municipal du jeudi 12 février s'est tenu de manière exceptionnelle dans les locaux de l'école Buisson. Le 1<sup>er</sup> thème abordé a bien sûr été celui de la fermeture d'une classe prévue par l'Inspection d'académie pour la rentrée prochaine. Les parents d'élèves et les enseignants ont pu expliquer les raisons de leur mécontentement. La décision prise est en contradiction avec les besoins des enfants, avec la promesse d'un ministre et avec une bonne organisation pédagogique ! Si l'Inspection d'académie ne fermait pas cette classe, cela ferait une moyenne de 21 élèves par classe (De Robien promettait 20 en Ambition Réussite) et éviterait une section CE2-CM1 ! Est-ce trop demander pour la réussite de nos enfants ?

A l'unanimité, le conseil municipal a refusé la fermeture des classes à Buisson et à Rostand. Des parents d'élèves et des enseignants de l'école Rostand étaient présents et décidés à ne pas se laisser faire. Les actions

reprendront après les vacances, soyons solidaires.

Le conseil municipal a repris ensuite un tour plus habituel. L'objet principal étant le débat d'orientation budgétaire. Les perspectives sont intéressantes. Le bilan 2008 montre que le budget prévisionnel de la place Jaurès-Breton a été tenu, les dépenses ont même été avancées sur 2008 pour bénéficier au mieux des subventions du FEDER, mais cela n'a été possible qu'en retardant d'autres travaux (les Boules d'Or, la rénovation de la Mairie) ou parce que ces travaux ont été plus longs que prévus (lotissement rue Jules Guesde). L'exercice 2008 est en excédent, ce qui implique deux avantages. Le premier : le budget permettra, avec modestie, de faire des investissements sans recourir à l'emprunt. Le deuxième : la Chambre régionale des comptes n'aura pas à contrôler nos finances en raison d'un déficit. Le Maire a exprimé la volonté de poursuivre dans la bonne utilisation des finances communales. En effet, en 2008, le budget de fonctionnement n'a augmenté que de 1,74%, soit moins que l'inflation, malgré les



**A l'unanimité, les membres du conseil municipal et les parents d'élèves ont voté contre la fermeture des classes.**

augmentations subies (électricité, gaz, eau, salaires ...). Cette bonne gestion doit se traduire aussi pour la population grenaysienne avec une baisse des taux d'imposition, en particulier de la taxe d'habitation, c'est l'un des objectifs de la construction du budget 2009 qui sera adopté lors du prochain conseil municipal le lundi 30 mars (venez nombreux).

Les délibérations adoptées concernent une subvention au CCAS, l'adhésion à Culture Commune, la participation au capital social de la SAEM « Aménageons, construisons

ensemble durablement » et le choix d'un élu pour le conseil d'administration, l'autorisation de recruter un adjoint d'animation, l'appel à projets « Innovations » du Conseil Régional, une subvention pour le Secours Populaire pour l'aide aux habitants de Gaza.

Enfin, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le changement de nom de la place Jaurès et du square Maximilien Robespierre. La place prendra, lors de l'inauguration officielle du 16 mai prochain, le nom de place Daniel Breton. La rue longeant la place deviendra à cette occasion la rue Jean Jaurès.

## COMMUNAUPOLE DE LENS-LIEVIN : TAXE ADDITIONNELLE À TAUX 0 EN 2009 !

Reviement spectaculaire à la Communauté. Au lieu du vote du budget, c'est un nouveau débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu lundi 16 février défontant ce que la majorité PS et Verts avait adopté le 19 décembre dernier.

Il y a deux mois, les problèmes étaient clairs et les solutions évidentes : la Communauté n'avait plus les réserves suffisantes pour financer son budget, aucune économie n'était possible car la gestion était hyper-rigoureuse. Il fallait des ressources nouvelles et surtout ne pas augmenter la taxe professionnelle (TP) pour garder nos entreprises. D'où la décision de créer deux impôts nouveaux pour la population :

- la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TOEM) mais pour 2010 en raison de contraintes administratives de calendrier
- la taxe additionnelle sur les impôts locaux (taxe d'habitation et taxes sur le foncier bâti et non bâti)

Le nouveau débat d'orientation budgétaire s'est déroulé sur de nouvelles bases. Des économies ont été annoncées pour 3,6 millions d'euros ; la TP, puisqu'elle doit disparaître en 2010 (Merci Nicolas S), a été augmentée de 2 millions d'euros ; le bilan financier de 2008 donne

un résultat moins négatif des ressources car toutes les dépenses annoncées n'ont pas été réalisées.

Au final, le nouveau projet de budget se fera avec une taxe additionnelle à taux 0 en 2009, mais nos camarades socialistes et verts n'ont pas voulu abroger les délibérations créant les impôts nouveaux. Des esprits chagrins osent affirmer que cette décision ne serait pas sans lien avec les élections européennes de juin et surtout avec les élections régionales de l'année prochaine. En effet, pour 2009 la Région prévoit 0% d'augmentation alors qu'entre 2004 et 2008 les impôts régionaux ont augmenté de 30% !

Je préfère penser que la mobilisation des populations autour des élus communistes et républicains avec la pétition et les propositions faites par ces mêmes élus (économies et TP) ont finalement été entendues.

**A ceux qui pensent que la mobilisation ne sert à rien, qu'ils demandent à leurs voisins de la CAHC (Hénin-Carvin) combien vont leur coûter la taxe additionnelle et la TOEM !**

# JOURNÉE DE LA FEMME

## “BAMBI”, UN SPECTACLE EXCEPTIONNEL OFFERT AUX GRENAYSIENNES

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, la municipalité offre un spectacle aux Grenaysiennes le **dimanche 8 mars à 15h** à l'espace culturel. En vous inscrivant, vous pourrez prendre part à une représentation de « Bambi, elle est noire mais elle est belle », une œuvre exceptionnelle sur le thème de la tolérance.

D'une durée de 70 mn, ce spectacle relate la vie de Bambi, la Sénégalaise, quittant son pays pour suivre Antoine. Loin de l'Afrique, elle découvre le regard de l'autre, la douleur de la solitude et de l'exil. Une magnifique performance à mi-chemin entre café-théâtre et témoignage.

Venez découvrir le talent de Maïmouna Gueye. Elle vous racontera des choses marquées par la gravité mais d'une manière profondément naturelle et humaine.

A l'issue du spectacle, vous partagerez une collation et une petite surprise.

La billetterie ouvre le lundi 23 février.

**Tarif normal : 6€ ; tarif réduit : 3€ ;** carte de fidélité : 4 et 2€.

Gratuit pour les Grenaysiennes. Elles ont jusqu'au jeudi 26 février pour réserver, ensuite les places seront vendues.

Rens. et réservations au **03 21 45 69 50**.



### DE RONNY

LES OUVRIERS DE L'ÉTÉ



**CONCERT**  
**1<sup>er</sup> FESTIFOLK**  
Yves Lambert  
et le Bébert orchestra  
**jeudi 12 mars à 20h30**  
**Tarif : de 5 à 12€**  
**Pass 3 concerts : de 9 à 20€**

**CONCERT**  
**1<sup>er</sup> FESTIFOLK**  
Martin Tourish and friends  
+ The Rapparees  
**samedi 14 mars à 20h30**  
**Tarif : de 5 à 12€**  
**Pass 3 concerts : de 9 à 20€**





**CONCERT**  
**1<sup>er</sup> FESTIFOLK**  
Discanto  
**mercredi 18 mars à 20h30**  
**Tarif : de 5 à 12€**  
**Pass 3 concerts : de 9 à 20€**

**THÉÂTRE**  
Songe d'une nuit d'été  
par la Cie Bakanal  
**vendredi 3 avril à 20h30**  
**T.N. : 6€ ; T.R. : 3€**  
**carte de fidélité : 4 et 2€**



Rens. et réservations indispensables  
au **03 21 45 69 50**






## VOTRE AGENDA

**RENCONTRE-DISCUSSION** - autour du thème “êtes-vous accros aux nouvelles technologies ?”, le PIJ organise un débat le mercredi 25 février de 14h30 à 16h30 à l'espace Coolen. Rens. et inscriptions au **03 21 45 69 98**.

**RANDONNÉE PÉDESTRE** - organisée par Solihand, elle aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> mars - inscriptions à 9h au foyer Damiens - départ à 9h30 devant la mairie - 1€ - rens. au **06 29 57 50 32**.

**REPAS DANSANT** - organisé par la section Julien-Hapiot du parti communiste le dimanche 1<sup>er</sup> mars à la salle des Fêtes - tarifs : 18 euros (adultes), 9 euros (enfants de 6 à 12 ans) - Réservation au **03 21 29 79 93**, **03 21 72 03 82** ou **03 21 72 49 52**.

**FRIPERIE** - organisée par le Secours populaire le mardi 3 mars de 9h à 12h et de 13h30 à 14h30 à la salle Carin - articles neufs et d'occasion.

**BELOTE** - organisée par l'union sportive, un concours aura lieu le samedi 7 mars à la salle des Fêtes - 6€ par joueur - ouverture des portes à 13h30, début des jeux à 15h.

**LOTO** - organisé par l'union sportive le dimanche 8 mars à la salle des Fêtes - début de jeux à 15h - restauration sur place.

**SOIRÉE COUSCOUS** - organisée par les supporters de l'Avant-Garde le samedi 14 mars à la salle Carin - tarifs : moins de 5 ans (gratuit), moins de 12 ans (10€), adultes (20€) - boissons à volonté - ouverture des portes à 19h - inscriptions au **03 21 72 04 84**.

**REPAS SPECTACLE DANSANT** - organisé par les décorés du travail dimanche 22 mars de 13h à 20h à la salle des Fêtes - tarifs : 28€ (adultes) ; 14€ (moins de 12 ans) - animation Guy-Patrick et ses danseurs - inscriptions au **03 21 29 54 44** ou **03 21 29 66 44**.

## VOS INFOS DIVERSES

**CAJ** - suite au film réalisé dans le cadre de Passeurs d'image “Grenay actualités”, des jeunes du CAJ ont été sélectionnés pour participer au Festival de Boulogne le dimanche 22 février dernier. Regard reviendra sur cette action dans un prochain numéro.

**GYMNASTIQUE CÉRÉBRALE POUR LES SÉNIORS** - le CCAS vous invite à l'espace Floréal Legrand les lundis de 15h à 16h pour faire travailler votre mémoire. Gardez vos neurones de 20 ans (mémoires auditive, visuelle, olfactive, etc) - rens. au **03 21 29 09 95**.

Bouclage du prochain Regard le vendredi 27 février

Regard : bulletin municipal de la ville de Grenay, directeur de publication : Christian Champiré, maire - Photos, textes, mise en page : mairie de Grenay - Impression : Imprimerie du centre, Liévin (62) - 3100 ex - dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2009 - Publication gratuite.

GRENAV Ville Dynamique... f 8 